



Rapport d'expertise

Par mjo

Bonjour,

Mes voisins, co-proprétaire ont des dégâts des eaux dans leur mur donnant sur ma terrasse. J'ai permis à leurs experts de venir en ma présence voir l'état de leur mur (très mauvais état).

Aujourd'hui, les co-proprétaires prétendent que les infiltrations viendraient de ma terrasse. J'ai cassé un haut-vent et le carrelage de ma terrasse pour en déduire que tout était sec de mon coté. Les co-proprétaires refusent de chercher de leur coté et me demande de casser toute ma terrasse. je leur ai donc demandé de me faire parvenir leurs noms et les rapports d'expertises ainsi que les procès verbaux et les photos prises lors de l'expertise, les co-proprétaires ont refusé prétendant que ces infos étaient personnelles.

puis-je m'adresser directement à l'organisme d'expertise pour avoir ces rapports.

merci d'avance mjo

Par AGEorges

Bonsoir,

Pour avoir cassé une partie de votre terrasse, vous semblez d'une extrême bonne volonté. Si vos voisins ne veulent pas vous transmettre les expertises, vous allez juste cesser de les écouter. S'ils veulent continuer à vous embêter, ils seront obligés de passer par la justice et les avocats, et là, vous pourrez avoir les pièces que vous demandez ou ils seront juste déboutés.

Au plan technique.

Si votre terrasse est sèche, ce peut-être parce qu'elle a été isolée (genre film de polyuréthane ...).

Si leur mur est mouillé, c'est peut-être parce que c'est un vieux mur qui plonge un peu profondément dans la terre et qui subit des remontées d'eau par capillarité. J'ai eu une maison comme ça où l'eau remontait jusqu'au 1er étage ! J'ai fait "saper" la base du mur (on fait ça par morceau avec un enduit hydrofuge), ce qui a résolu le problème.

C'est peut-être aussi car ce mur est poreux et que l'eau de pluie s'introduit dedans et le détruit peu à peu. Y a-t-il des tuiles faïtières pour le protéger par le haut ?

vous ne dites pas si c'est un mur de maison ou juste de séparation ... La nature de votre terrain ou de celui du voisin, sans doute peu différentes, peuvent aussi créer des problèmes. La solution est la pose de drains.

Dans tous les cas, votre terrasse ne semble pas y être pour grand chose ...

Par mjo

Bonjour Ageorges,

Avant tout, merci pour votre réponse.

Une extrême bonne volonté, très jolie formule pour ne pas dire trop «gentille? ».

Ma terrasse est bien isolée avec tout ce qu'il faut. Le mur de mes charmants voisins est en pierres et terre, très poreux étant donné qu'il s'écroule sur ma terrasse et que des racines se sont incrustées dedans (végétation d'un jardin d'une autre propriété, collé à leur maison).

Le haut de leur mur paraît sec sûrement protégé par leur toit.

J'ai construit ma maison en montant un mur à mi-hauteur du leur, mais séparé par un vide de 30 cm minimum entre les deux murs. Mon terrain va bien jusqu'à leur mur. Ma maison construite en 2004, dans les règles de l'art, drain tout autour de ma maison. Celle de mes voisins, si mes souvenirs sont bons, je dirai qu'elle est du début 1900 ainsi que leur mur.

Encore merci pour vos réponses.

Cordialement MJO